

Licence pour Modules de Table Tiers de Forbidden Lands (version 1.0)

Fria Ligan AB (« Free League ») a créé le jeu de rôle sur table Forbidden Lands, première édition (publié par Fria Ligan AB en 2018, également sous le nom de marque Svärdets sång) (« Forbidden Lands »). Sous réserve des termes du présent contrat de licence, vous pouvez créer vos propres suppléments de jeu de rôle sur table compatibles avec Forbidden Lands. Un supplément est défini comme une publication comprenant des aventures, du matériel d'univers ou des ajouts de règles, et nécessitant l'utilisation du jeu de base Forbidden Lands pour être utilisé. Il ne peut s'agir d'un produit autonome. En créant un tel supplément, vous acceptez les présentes conditions.

1. LICENCE. Free League vous accorde par la présente un droit mondial, perpétuel et non exclusif de créer, vendre, publier et distribuer des suppléments de jeu de rôle sur table explicitement compatibles avec Forbidden Lands (votre « Supplément »), sous forme imprimée, au format PDF ou en tant que module de table virtuelle (« VTT »). Les VTT n'incluent pas les NFT ou les jeux vidéo, uniquement des modules de table virtuelle. Le présent accord s'applique uniquement aux Suppléments basés sur la première édition de Forbidden Lands publiée dans l'une des langues suivantes : anglais, suédois, espagnol, allemand, français, portugais, italien, polonais, tchèque. Les Suppléments dans toute autre langue ou basés sur des éditions futures sont soumis à des exigences de licence distinctes. Tant que vous respectez les termes du présent accord, cette licence est irrévocable. Si vous enfreignez les termes du présent accord, cette licence prend fin automatiquement.

2. PORTÉE DE LA LICENCE. Le présent accord vous autorise à créer un Supplément basé sur les règles de Forbidden Lands, mais ne vous autorise pas à inclure une copie de ces règles dans votre Supplément. Vous pouvez faire référence aux règles de Forbidden Lands, y compris utiliser la terminologie, les noms de créatures et les lieux de Forbidden Lands dans votre Supplément, à condition de ne pas les utiliser dans votre titre. Le présent accord vous autorise également à inclure des références de pages aux publications officielles de Forbidden Lands dans votre Supplément. Vous pouvez explicitement déclarer que votre publication est un Supplément tiers pour Forbidden Lands, par exemple sur la couverture arrière, sur les plateformes de vente et dans le matériel promotionnel.

3. LOGO. Vous devez apposer le logo « A Supplement For Forbidden Lands » ([disponible ici dans les langues concernées](#)) (le « Logo ») sur tout Supplément que vous créez en utilisant cette licence. Le Logo dans la langue correspondant au contenu doit être placé sur la moitié inférieure de la couverture et ne peut être plus large que la moitié de la largeur de la couverture. Le style et le positionnement du Logo doivent être conformes aux guides de style fournis par Free League.

4. MODIFICATIONS DES RÈGLES. L'objectif de cette licence est d'encourager les publications tierces compatibles avec le jeu de base Forbidden Lands, et entre elles. Bien que cela ne soit pas interdit, Free League décourage l'adoption de nouvelles règles pour votre Supplément. Vous pouvez cependant inclure des ajouts aux règles de Forbidden Lands dans votre Supplément, sous réserve des limitations suivantes : (i) les règles de votre Supplément ne peuvent pas remplacer les règles de base officielles, en tout ou en partie ; et (ii) vous ne pouvez pas ajouter de nouveaux attributs ou compétences. Vous êtes autorisé à ajouter de nouvelles espèces (kin), des professions, des talents, des écoles de magie, des sorts, des monstres, des armes, des armures, de l'équipement et des règles

pour tout ce qui n'est pas couvert par le jeu de base.

5. EXCLUSIONS. Sauf autorisation expresse des présentes, vous ne pouvez utiliser aucun texte, illustration ou habillage commercial (trade dress) de Forbidden Lands, ni aucune autre illustration, texte ou autre matériel créé ou détenu par Free League. Vous ne pouvez également utiliser aucune des marques ou logos de Free League, sauf tel qu'énoncé à la section 3 ci-dessus.

6. PROPRIÉTÉ DE FORBIDDEN LANDS. Vous reconnaissez que Free League détient tous les droits sur Forbidden Lands et que vous ne contesterez pas ces droits. Free League se réserve expressément tous les droits qui ne sont pas expressément accordés dans le présent accord.

7. I.A. GÉNÉRATIVE. Si vous incluez tout texte ou illustration créé par des outils d'I.A. générative dans votre Supplément, cela doit être clairement indiqué lors de la mise en vente du Supplément et mentionné sur la couverture avant ou arrière du Supplément.

8. PROPRIÉTÉ DE VOTRE SUPPLÉMENT. Vous détenez tous les droits sur tout Supplément que vous créez en vertu du présent accord. Free League ne peut copier ou utiliser votre Supplément sans votre autorisation. Cependant, vous reconnaissez que Free League peut créer indépendamment quelque chose de similaire à votre Supplément et qu'il n'est pas interdit de le faire, à moins qu'elle n'ait sciemment et intentionnellement copié votre œuvre originale.

9. AVIS. Vous devez inclure un avis sur votre Supplément, ou sur tout site web ou matériel publicitaire associé, indiquant que votre Supplément n'est pas sponsorisé ou approuvé par Free League et que vous utilisez Forbidden Lands sous licence. Nous recommandons la mention suivante : « Ce jeu n'est pas affilié, sponsorisé ou approuvé par Fria Ligan AB. Ce Supplément a été créé sous la licence de Supplément Tiers de Forbidden Lands de Fria Ligan AB. »

10. RESTRICTIONS. Sauf autorisation expresse dans le présent accord, vous ne pouvez pas déclarer ou suggérer que Free League approuve, sponsorise ou est affiliée à votre Supplément.

11. DÉCLARATIONS. Vous déclarez et garantissez que vous avez la capacité juridique de conclure le présent accord, que votre Supplément ne viole ni n'enfreint les droits d'un tiers, et que votre Supplément est conforme à toutes les lois, règles et réglementations applicables dans chaque juridiction où il est distribué.

12. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ. FREE LEAGUE FOURNIT FORBIDDEN LANDS « EN L'ÉTAT », NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE SAUF MENTION EXPRESSE DANS LE PRÉSENT ACCORD, ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE, EXPRESSE, IMPLICITE, LÉGALE OU AUTRE. Free League n'assume aucune responsabilité quant à votre utilisation de Forbidden Lands et, en outre, vous renoncez expressément à toute demande d'indemnisation pour tout dommage indirect, punitif, spécial, exemplaire, accessoire ou consécutif.

13. DIVERS. Le présent document constitue l'intégralité de l'accord entre les parties concernant l'objet des présentes et vous acceptez que vous ne vous êtes appuyé sur aucun terme ou déclaration autre que ceux expressément énoncés ici. Free League vous recommande d'examiner cet accord avec votre propre avocat et vous reconnaissez avoir eu l'occasion de le faire. Free League peut mettre à jour cet accord à sa seule discrétion, mais vous continuerez à avoir le droit d'utiliser Forbidden Lands selon les termes du présent accord ou de toute version ultérieurement publiée de

cet accord, à votre seule discrétion. Aucun joint-venture, partenariat, emploi ou relation d'agence n'existe entre vous et Free League à la suite du présent accord. Le fait pour Free League de ne pas exercer un droit ou une disposition du présent accord ne constituera pas une renonciation, sauf si cela est expressément reconnu et accepté par écrit par Free League.